

Mandat de prélèvement SEPA
Redevance Incitative des déchets ménagers

Créancier

Identifiant créancier SEPA : **FR06ROM546788**

REDON Agglomération

3 rue Charles Sillard

35600 REDON

Nouvel arrivant

Changement de RIB

1^{ère} demande

⇒ **RIB À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT.**

Débiteur

Code usager :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

FRANCE

IBAN

Paiement : **Récurrent/Répétitif**

BIC

Signature :

Paiement : 1 échéance ou 6 échéances

Fait à :

Le :

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

MERCI DE RETOURNER CE FORMULAIRE ET UN RIB À :

dechets@redon-agglomeration.bzh

ou à l'adresse suivante :

REDON Agglomération - Direction Environnement

3 rue Charles Sillard 35600 REDON

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez REDON Agglomération, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de la collectivité.